

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

EN vingt minutes, hier, la France a fermé son hexagone.

Le président de la République a signifié, par message, à M. Abderrhamane Farès le transfert des compétences afférentes à la souveraineté.

Le conseil des ministres, siégeant en séance extraordinaire, — et de quelle exception il s'agissait — adoptait, en conséquence, une ordonnance, qui mettait fin au mandat des 102 parlementaires représentant l'Algérie.

Le départ des députés d'Alsace-Lorraine, à Bordeaux avait pris une allure plus solennelle. La mort du régime, à Vichy, devait tout de même soulever des protestations plus courageuses.

Il est bien difficile de défendre le Parlement contre sa volonté. Et le goût même ne résiste guère à tant d'abnégation sans grandeur. Au Palais-Bourbon, l'ordonnance ne s'est point heurtée à un refus du président de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas ; n'est peut-être pas inconditionnel, absolument, mais, nourri à la mamelle démocrate, il a perdu le souvenir du lait qu'il a sucé. Il joue le jeu, aujourd'hui, avec fidélité, et ne défend pas davantage le Législatif que celui-ci ne mérite d'être défendu.

Au Luxembourg, M. Gaston Donnerville s'est contenté de donner au denil la couleur de la mélancolie. Les élus ont réagi bien autrement, avec des raisons pertinentes. Mais trop tard.

ÀUX juristes de dire — et d'aucuns l'ont fait — si la Constitution sort de cette journée avec la robe déchirée de Luerèce.

Nous en sommes aux conséquences fatales des abandons d'hier. La Constitution, fille de M. Michel Debré et de quelques autres pères qui en re-

nient aujourd'hui la paternité, n'autorisait pas, assurément, qu'un référendum pût aliéner des départements français.

La Constitution n'était pas revenue sur un principe, vieux comme la République, qui fait des députés les représentants du Peuple, une entité, non pas d'une circonscription opportunément décapée.

L'ALGERIE a disparu des cartes de la France, hier. Le Législatif s'est effacé, quelques heures plus tard comme la craie sous l'éponge.

Il se peut que l'opinion ait quelque peine à s'en rendre compte. La disparition de 102 parlementaires français n'a point figuré dans les annales du régime, hier soir, parce que, sans doute, les annalistes étaient distraits par le spectacle d'une Algérie naissante.

Et que dix-huit millions de Français ne tenaient pas tellement, ô démocrates volontairement aveugles — à se souvenir d'un OUI qu'ils avaient donné, d'avance, à ce manèment rapide et désinvolte des institutions, à ce remaniement personnel des structures.

Le sort de l'Algérie, celui, « mélancolique », de ses élus musulmans et français de souche, était inscrit dans la question subtilement articulée. Les démocrates ont dit oui, des socialistes à ceux qui s'intitulaient démocrates et populaires. Et les communistes ont dit oui, eux aussi, qui se prétendent cependant démocrates.

L'équivoque a touché à sa fin. Demain, la démocratie en direct demandera d'autres oui. Combien de citoyens, alors retiendront l'enseignement de l'usage qui a été fait, avec les résultats hexagonaux connus, du consentement qu'ils ont donné, et qui les engageait pour tous les autres.

C †

Combat de F. 1962